

FORÊTS : ÉVITER L'EMBRASEMENT !

Les Coopératives Forestières présentent leurs propositions pour éviter les feux de forêt

Paris, le 1^{er} avril 2025 – Alors que la saison des incendies approche et que la concertation « Stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non-boisées contre les incendies » lancée par les Ministères de l'Agriculture, de la Transition Écologique et de l'Intérieur en février touche à sa fin, les Coopératives Forestières françaises présentent leurs propositions afin de mieux lutter contre les feux de forêt. Face à l'urgence climatique et à l'augmentation des risques d'incendie (zones et périodes à risques), les coopératives rappellent la nécessité de mettre en œuvre des actions de prévention robustes, couplées à une lutte sans relâche, une prévision rigoureuse et une sensibilisation accrue des propriétaires forestiers dans les actions de prévention.

Les gestionnaires forestiers, une force de terrain nécessaire et éprouvée pour lutter contre les incendies

Partout en France, les coopératives assurent la gestion de 2,2 millions d'hectares de forêts privées, apportant à 120 000 sylviculteurs des solutions de gestion durable. Réquisitionnées par les Préfets lors des incendies cataclysmiques de l'été 2022 et coordonnées par la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) elles ont activement participé à la protection des forêts : création de pare-feux, mise à nu des sols, débroussaillage, sécurisation des habitations, coordination des moyens humains et matériels nécessaires...

Face à ces défis croissants, l'urgence est palpable. Le changement climatique amplifie le risque d'incendies de forêt, avec des sécheresses, des canicules et une mortalité accrue des arbres sur l'ensemble du territoire métropolitain. Tammouz Eñaut HELOU, Secrétaire général de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF), qui regroupe les Coopératives forestières, acteurs majeurs de la gestion des forêts, précise :

« Nous attendons de la stratégie nationale qu'elle permette de :

- 1. développer et financer les équipements de DFCI et les dessertes forestières permettant l'accès des services de secours ;*
- 2. d'inciter les propriétaires forestiers à se doter de documents de gestion durable car une forêt gérée, aménagée est mieux protégée et veiller à mettre en œuvre les travaux forestiers préconisés ;*
- 3. sensibiliser les propriétaires forestiers aux risques incendie, dans l'objectif de les rendre acteurs, collectivement, des actions de prévention*
- 4. faire appliquer les Obligations Légales de Débroussaillage et sécuriser juridiquement les travaux forestiers (interprétations de l'Article L411-1 du Code de l'environnement & débroussailllements, éclaircies...). »*

La prévention : une nécessité impérieuse de mobilisation collective

Grâce à leur réseau étendu, leur expertise locale et leurs équipements forestiers spécialisés, les coopératives forestières sont un allié indispensable des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) .

Bertrand SERVOIS, Président de l'UCFF-Les Coopératives Forestières déclare :

« C'est maintenant qu'il faut agir, décideurs et acteurs opérationnels, pour les actions de sensibilisation, la prévention et les équipements en forêts. Les coopératives forestières sont favorables à la mise en œuvre de partenariats avec les SDIS, comme c'est le cas en Dordogne, afin de mieux préparer les forêts face aux risques incendies. »



À propos de l'UCFF – Les Coopératives Forestières

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble les 13 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire. Les Coopératives Forestières regroupent 120 000 familles de propriétaires sylviculteurs qu'elles accompagnent dans la gestion durable de 2,2 millions d'hectares de forêts, la récolte-commercialisation de

7 millions de m³ de bois par an (soit près de 20 % de la production nationale). Elles représentent 35 % du reboisement en France et emploient 1 400 salariés.

Contacts presse

UCFF

Nicolas Jobin

njobin@lescooperativesforestieres.fr

06 88 75 97 39

Agence Monet RP

Alizé Prieur

a.prieur@monet-rp.com

06 72 62 01 40

UCFF – Les Coopératives Forestières

47 rue de Rome, 75008 Paris

www.lescooperativesforestieres.fr

#LaForetEnsemble